

informatique libre et solidaire

L'Alis 44 (Association Libre Informatique et Solidaire), à Nantes, veut donner accès à tous aux outils informatiques. Et cela passe par les logiciels libres.

Jean-François Rolez et Jean-Jacques Hamdani sont à l'origine d'Alis 44. Le premier est membre du collectif Apo33, un laboratoire artistique sur les pratiques de création sonore et multimédia, qui promeut l'utilisation de logiciels libres. Il est également fondateur de la Fabrique du libre, une association orientée sur la fabrication d'ordinateurs à partir de pièces détachées. Jean-Jacques Hamdani, quant à lui, issu des mouvements des militants précaires, voit la fabrication d'outils informatiques comme un moyen de créer du lien social et d'acquiescer de l'autonomie. L'Alis 44, créée en 2006, récolte des ordinateurs usagés, auprès d'entreprises et de particuliers, et les reconditionne avec Linux et des logiciels libres. Elle les donne ensuite à ses adhérents (prix de l'adhésion à l'association : 20 €) : personnes précaires ou associations. Après un début timide, les choses commencent réellement à partir de 2008. Plus de 500 personnes ont déjà bénéficié d'ordinateurs. Mais la liste d'attente est longue, les dons de vieux ordinateurs n'étant pas encore suffisant pour en faire profiter le plus grand nombre. Le don répond ici à l'urgence écologique en offrant une seconde vie à des ordinateurs de moins de six ans, plutôt que d'en faire des déchets.

L'association tient ainsi à privilégier la réutilisation avant le recyclage. Elle est partenaire du programme Ordi 2.0, une initiative nationale pour la collecte et le réemploi des ordinateurs, ainsi qu'un label qui certifie les démarches de qualité.

Libérer les ordinateurs

Pour l'association, la démarche globale consiste à « libérer » les ordinateurs : « *Le matériel libéré est un matériel donné, libéré de sa charge monétaire, de son temps de vie. Ce matériel a été fabriqué, vendu et utilisé. Il n'est pas jeté comme mort, comme un déchet, mais confié comme source de vie au collectif* ». Et en effet, les ordinateurs récupérés par l'association vont connaître une seconde vie, grâce à l'installation de logiciels libres, à commencer par le système d'exploitation, qui passe de Windows à Linux. Une seconde vie qui amène avec elle une nouvelle façon d'aborder l'informatique. Il s'agit d'abord de se libérer des logiciels propriétaires, trop coûteux pour les plus démunis, en rendant l'informatique financièrement accessible. Les adhérents acquiescent également, lors d'ateliers d'initiation aux logiciels libres et à Linux, des compétences aujourd'hui de plus en plus indispensables pour l'accès

à l'emploi. En fournissant à des personnes novices une formation à l'informatique et aux logiciels les plus courants : traitement de texte, tableur, internet, etc., Alis 44 participe à la lutte contre l'exclusion et contre la « fracture numérique ».

Une chaîne de solidarité

Les participants aux ateliers d'Alis 44 repartent ainsi avec de la connaissance et du matériel. « *Ce qui est transmis c'est un outil bricolé à partir de divers composants, outil donc qui pourra être démonté puis rebricolé, recomposé, réagencé pour d'autres usages, d'autres envies* », explique Sophie Gosselin, philosophe et membre du collectif Apo33. Le matériel devient alors le support d'une chaîne de solidarité. Chaque personne qui reçoit un ordinateur de la part de l'association signe une charte qui l'engage à ne pas vendre le matériel. Elle se voit, de plus, chargée d'une mission de transmission de ses nouveaux savoir-faire à d'autres personnes et de veiller à une possible réutilisation du matériel par d'autres. Cette charte, un peu comme la licence GNU/GPL du logiciel libre, impose un cadre dans lequel se déroulent l'échange et le don, afin de respecter le bien commun.



Outre le fait de participer au développement des logiciels libres, la démarche entière de l'association est donc inscrite dans la philosophie du libre. « *L'économie du don est une économie « open source » (source ouverte) parce que l'objet premier est envisagé comme une source de réutilisations potentielles multiples, une source qui peut, à chaque donation, générer de nouveaux potentiels d'usage.* » L'idée étant que chaque usage peut venir enrichir l'usage précédent et créer du lien social. Chez Alis 44, le don et l'utilisation de logiciel libre sont les deux faces d'une même approche. L'un et

l'autre veulent favoriser une réappropriation du matériel informatique et des logiciels. L'objectif à terme, étant de rendre l'utilisateur plus autonome. « *Nos machines sont données parce que sinon l'informatique resterait hors d'atteinte pour bien des gens et surtout l'informatique resterait une envie vide et dérisoire de simplement posséder un objet, de consommer, alors que c'est un outil de connaissance, un outil de partage et de lien. Nous éliminons la valeur monétaire de l'objet pour valoriser l'utilisateur* », résumant les responsables de l'association.

Didier Bieuvelet

ait au libre ? Quels logiciels libres ?

Vous êtes sous Windows et vous voulez passer aux logiciels libres en douceur, sans vous attaquer à Linux pour le moment ? Le site Framasoft, consacré à la promotion du logiciel libre, a pensé à tout. Il propose un pack de logiciels libres « prêts à installer » et simple d'utilisation. Les logiciels sont classés dans des catégories : Bureautique, Internet, Multimédia, Graphisme, Education, etc., une fenêtre d'information décrit chacun. Il suffit alors de cocher les cases des logiciels qui vous intéressent. Puis vous téléchargez un programme qui ira chercher pour vous et installera toutes ces applications en une seule fois. Rendez-vous sur www.framapack.org !

Voici déjà une petite sélection. Ces logiciels fonctionnent aussi bien (sinon mieux !), sont souvent plus conviviaux, et remplissent exactement les mêmes fonctions que leur équivalent propriétaires.

Traitement de texte et tableur : OpenOffice – <http://fr.openoffice.org>

Navigateur web : Mozilla Firefox www.mozilla-europe.org/fr/firefox

Messagerie électronique : Thunderbird – <http://fr.www.mozilla-messaging.com>

Lecteur de Dvd et autres formats vidéos : VLC <http://vlc-media-player.org>

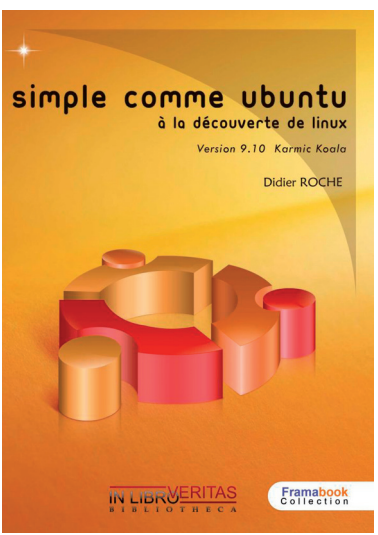
Graveur de cd et DVD : Infrarecorder – <http://infrarecorder.org>

Retouche de photos : Gimp www.gimp.org

Simple comme Ubuntu

Passer de Windows à Linux présente un changement d'environnement qui peut faire peur. Si vous ne voulez pas vous lancer seul dans l'aventure, Framablog propose un livre en téléchargement gratuit (il en existe une version papier payante). *Simple comme Ubuntu*, écrit par Didier Roche, est un guide destiné à faciliter la migration vers Linux. Il vous explique tout : qu'est ce qu'un logiciel libre, comment installer un logiciel sous Linux, comment mettre à jour le système, comment installer son imprimante, ai-je besoin d'un antivirus sous Linux (réponse non, d'abord parce que les pirates informatiques préfèrent s'attaquer à Windows, d'autre part, à la moindre

faille de sécurité, la communauté du libre extrêmement réactive résoudra immédiatement le problème), etc. Ce livre démystifie Linux et démontre que ce système n'est pas plus compliqué que Windows. L'apprentissage ne se fera certes pas en une journée. Mais il suffira de bousculer un peu ses habitudes et de se forger de nouveaux repères. « *Il faut donc penser autrement car vous êtes sur un système d'exploitation différent, dont la philosophie n'est pas de copier le fonctionnement d'autres systèmes, mais d'en offrir une alternative avec d'autres modes de pensée* », explique l'auteur dans sa préface.



www.framabook.org/ubuntu.html

De la vente liée à la vente forcée

Lorsqu'on achète un ordinateur, on ne paye pas seulement du matériel informatique et ses composants électroniques, mais aussi les logiciels pré-installés. Ceux-ci, dont principalement Windows, représentent 10 à 30 % du prix d'un ordinateur neuf grand public. Un coût caché qui participe à diffuser l'idée fausse : PC = Windows. De fait, à cause du monopole de l'entreprise fondée par Bill Gates, il est aujourd'hui difficile de trouver un ordinateur dans le commerce sans Windows. L'utilisateur ne peut pas choisir et se retrouve, malgré lui, obligé d'acheter ces logiciels. La seule possibilité de contournement est, au premier démarrage de l'ordinateur, de refuser le Contrat de Licence Utilisateur Final (Cluf). Selon ses propres termes, le refus de ce contrat donne droit à remboursement contre retour des produits non utilisés

auprès du constructeur de l'ordinateur. Un droit inconnu du grand public, une manœuvre complexe et un contrat qui intervient après l'acte d'achat... Mais les constructeurs sont réticents à remplir les obligations de leur propre contrat, et proposent aux utilisateurs de renvoyer l'ordinateur à leur frais pour procéder à la désinstallation des programmes, contre un remboursement dérisoire, non conforme au prix réel des logiciels. Ces abus ont donné lieu à des condamnations en justice de constructeurs, et en Italie des actions de groupes se constituent contre ce qui s'apparente à de la vente forcée. L'Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres propose un guide du remboursement et a ouvert une pétition sur le site : www.racketiciel.info

D.B.

En savoir +

- > La clé USB Framakey vous permet d'avoir une version mobile de Linux, sans rien installer : <http://framakey.org>
- > Tout sur Ubuntu : <http://ubuntu-fr.org>
- > Pour vous faire accompagner près de chez vous : <http://parains.linux.free.fr> et www.trouvetongull.info
- > Association libre informatique et solidaire : Alis 44, 2 rue Louis Marin, 44200 Nantes Tél. 09 51 11 21 45 – www.alis44.info
- > Association française des utilisateurs de logiciels libres : Aful – www.aful.org
- > Site Ecrans de Libération : www.ecrans.fr
- > Web TV sur l'open source : www.intelli-n.tv

- > Trouvez tous les logiciels libres sur : www.framasoft.org
- > Site d'information sur le libre : www.linuxfr.org
- > Association promouvoir et défendre le logiciel libre : April – Tél. 01 78 76 92 80 www.april.org